

Publié le 21/07/2012 à 06h00  
Par **François Chevré**

## Le plan anti-grêle cherche des soutiens

Dans sa lutte contre la grêle, l'ADELFA manque de moyens. Elle protège pourtant tout le département.

Prévenir la grêle et ses conséquences. C'est la mission de l'ADELFA (Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques). Aujourd'hui, elle appelle les agriculteurs, mais aussi les assurances et les collectivités locales, à participer à leur mode de fonctionnement.

Actuellement, elle dispose d'un outil afin d'empêcher la grêle de tomber. La méthode consiste à « ensemercer » les nuages grêlifères avec de l'iodure d'argent. Diffusées dans le ciel à l'aide d'air comprimé, les particules s'intègrent dans les orages. Elles empêchent l'humidité de s'agglomérer et de constituer de gros glaçons en descendant en-dessous de zéro degré. Au lieu de cela, elle ne forme que de très petits grêlons inoffensifs.

PUBLICITÉ

### Tout le territoire protégé

Ce système repose sur un dispositif nécessitant plusieurs générateurs de particules. « Il ne suffit pas d'envoyer de l'iodure d'argent dans le ciel pour se protéger soi-même, explique Olivier Gondonneau, conseiller à la Chambre d'agriculture de Dordogne. Avec un générateur, on protège à sept kilomètres à la ronde. » En Dordogne, l'ADELFA dispose de 17 installations à 10 kilomètres à la ronde. Ce réseau constitue un bouclier qui protège une grande partie du département.

Ce système fonctionne donc par mutualisation des moyens. Et des moyens, l'ADEFLA en a de moins en moins. Le Conseil général a baissé ses subventions. Les participations des syndicats de vignerons ne sont pas suffisantes. D'autant que les cours mondiaux de l'argent ont multiplié par trois le coût de l'iodure.

C'est pourquoi l'association appelle les agriculteurs et les collectivités locales à participer davantage. « Nous protégeons tout un territoire, argumente Daniel Duperret, de la fédération des vins de Bergerac et bénévole à l'ADELFA. Nous protégeons ainsi les biens de tout le monde, comme les voitures, les toitures. Chaque année, nous avons un budget de 40 000€. Il suffit de comparer avec ce que coûteraient les assurances de plusieurs véhicules grêlés et on s'y retrouve aisément. »

© www.sudouest.fr 2012